



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Un « Concept 360 » pour répondre aux besoins de tous les élèves

**Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) détaille aujourd'hui devant la presse, et avant de lancer une consultation auprès des professionnels de l'éducation, les modalités de son "Concept 360°". Les élèves à besoins spécifiques, toujours plus nombreux, bénéficieront grâce à ce système global d'un soutien et d'une nouvelle approche basée sur les meilleures pratiques. L'objectif de la cheffe du DFJC et de son Département est de trouver les leviers les plus adaptés pour réduire les inégalités sociales dans une école à visée inclusive.**

Dans une société en perpétuelle évolution, la question de la diversité des besoins des élèves et de leur réussite dans un climat favorisant l'égalité des chances est centrale. Afin de répondre à cet enjeu majeur, le DFJC profite de l'application de la nouvelle loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) pour développer un système global de soutien aux élèves à besoins spécifiques. Ce concept cantonal est appelé à se décliner dans chaque lieu de formation par un "concept d'établissement" qui garantira autonomie et efficacité aux professionnels de la formation. C'est aussi un moyen de rendre accessibles les meilleures pratiques déjà en place dans le canton à l'entier des élèves et des établissements.

#### Un dispositif efficient pour l'ensemble des besoins spécifiques

Le "Concept 360°" place l'élève au centre du dispositif. Il l'accompagne de manière transversale, ainsi que les professionnels qui l'entourent, en collaboration avec les parents, quels que soient les besoins:

- dans le domaine socio-éducatif pour des problèmes de comportements dans les classes
- pour des soutiens logopédiques ou d'autres soutiens de la pédagogie spécialisée
- pour soutenir des élèves allophones
- dans la détection et la prise en charge d'élèves HPI
- ou encore dans les domaines de la prévention et de la santé.

La formation continue, l'efficiency et la mutualisation des moyens sont aussi des axes forts de ce projet qui devrait permettre aux professionnels du terrain d'être mieux

armés, à tous les niveaux, pour offrir une réponse structurée à l'ensemble des besoins de l'école et des élèves vaudois.

### Mise en consultation et déploiement

Giancarlo Valceschini, nouveau directeur général de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) et actuel chef du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF), a pour mission de réunir ces deux services de l'Etat dans le but de faciliter cette approche à 360°. Il a rappelé qu' « avec 15 à 20% d'enfants à besoins particuliers, l'accès facilité à des ressources était très demandé. Et d'ailleurs à la rentrée 2019-2020, nous proposerons une nouvelle prestation socio-éducative, accessible sur l'ensemble du canton: le soutien à la parentalité. »

Un déploiement à l'échelle cantonale sera réalisé suite aux essais pilotes déjà en cours dans le canton et après une large mise en consultation du projet dans les semaines qui viennent. Cette consultation permettra aux professionnels du système de formation vaudois de contribuer à définir ses lignes définitives. Partant du concept cantonal, la directrice de l'EPS Crissier, Madame Mireille Perrin, élabore le concept de son établissement. Elle a relevé que « le concept correspond aux besoins des directions et aux des difficultés rencontrées par les enseignants, à ce qu'ils vivent au quotidien. »

En conclusion la conseillère d'Etat Cesla Amarelle a rappelé qu' « offrir à tous les élèves la possibilité de s'accomplir, de développer des compétences dans un environnement scolaire bienveillant et exigeant, favorisant les apprentissages et l'épanouissement personnel, voici la mission que nous devons accomplir. Les enseignants, les parents, les élèves, les professionnels de la formation, tous ensemble. »

Consultation:

- [Formulaire de consultation sur le "Concept 360°"](#)
- [Avant-projet de règlement d'application sur la pédagogie spécialisée \(RLPS\)](#)
- Pour vos retours concernant le RLPS, veuillez écrire à l'adresse : [info.sesaf\(at\)vd.ch](mailto:info.sesaf(at)vd.ch)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 mars 2019

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DEF, Giancarlo Valceschini, directeur général, Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée

### **TÉLÉCHARGEMENTS**